

Image not found or type unknown



Pere d'un enfant français en difficulté

Par **oujdidu33**, le **27/07/2011 à 03:37**

Bonjour,rnrnje suis entré en France en 2008 avec visa long séjour vie privé et famille entant que conjoint d'une française ,j'ai eu mon premier titre de séjour temporaire mention " vie privé et familiale" et après 6 mois on a divorcé en 2009 puis après a la prefecture ils ont refusé le renouvellement de mon titre de séjour.depuis j'ai fait tous les recours possible mais c'etait toujours refusé et la préfecture m'avais envoyé un avis d'expulsion en juillet 2010.je suis resté même avec mon titre de séjour périmé jusqu'au ois de février 2011 ou eu un contrôle de papier pour le quel il m'ont envoyé au centre de rétention de Toulouse.après 15 jour labas jetais libéré cause tentative de suicide.maintenant je suis père d'une petite fille qui est né en France en juin 2011(j'ai fait la reconnaissance mais elle port le nom de sa mère).qu'est ce que je doit faire maintenant pour la demande de titre de séjour ??

Par **vetivere**, le **02/08/2011 à 10:20**

Ma sœur est dans le même cas que vous pouvez vous nous donner votre adresse mail pour contact perso merci

Par **vetivere**, le **02/08/2011 à 10:21**

Ma sœur est dans le même cas que vous pouvez vous nous donner votre adresse mail pour contact perso merci

Par **oujdidu33**, le **11/08/2011** à **22:32**

jalil.eloujdi@hotmail.fr c'est mon adresse mail